



FORUM OUVERT du 8 octobre 2015

Journées DASCE – Charnay-les-Mâcons (71)

Ateliers de l'après-midi Plan d'actions

Thème du plan d'actions 5 : Mutualiser nos activités sportives avec d'autres ministères

Rapporteuse : Linda BOUSSAA (ASCE 24)

Listes des actions (objectifs, attentes, comment, quand, ...)

- 1 – Certains sports sont reconnus : le vélo, le raid cyclo → appliquer l'indemnité kilométrique vélo (donner l'exemple la marche)
- 2 – Comment mutualiser en apportant le financement
 - création d'une association loi 1901 en inter-services (préfecture, DDI) pour une activité :
 - cotiser à l'office municipal des sports
 - convention inter-services (inter-associatif, amical, CE)
- 3 - On ne peut pas participer aux activités ASMA, l'inverse est possible (selon les statuts de l'ASCE) → Participation financière de chaque association
-
- 4 – création d'un annuaire recensant les associations, amicales, CE ... départemental
- 5 – création d'un annuaire recensant les infrastructures disponibles avec leur coût de location
- 6 – l'assurance devrait être systématique (liste des sports couverts ou pas) à retrouver sur le site de la FNASCE
- 7 : se reporter aux points 4 et 5
- 8 – FNASCE crée une base de données par rapport à la réglementation juridique et médicale accessible en ligne sur son site
- 9 – sujets fédéral : pas de solution localement
- 10 – Devenir des URASCE avec la réforme territoriale : sujet fédéral à venir